



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 8 février 2021

Sessione di l' 8 di ferraghju di u 2021

Lieu : Bastia

Décision N° 2021-7

Objet : Présentation des conclusions des travaux du comité de pilotage
Pattu per a ghjuventù

Oggetu : Presentazione di e conclusioni di i travagli di u cunitatu di
pilutera Pattu per a ghjuventù

L'an deux mille vingt et un, le huit février, la Chambre des Territoires convoquée le 25 janvier 2021 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CECCALDI Attilius, GIANNI Jean-Jacques, GIUSEPPI Jean, GUIDICELLI Lauda, LUCIANI Saveriu, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, POZZO DI BORGO Louis, PROSPERI Rosa, SAVELLI Pierre, VANNI Hyacinthe

Etait absent, ayant donné pouvoir :

M. TOMASI Petr'Antone à Mme PROSPERI Rosa

Etait absent, excusé et représenté :

M. DOMINICI Jean-Baptiste représenté par Mme TERRIGHI Charlotte (maire de Vignale)

Etaient absents et excusés : Mme et M.

PONZEVERA Juliette, POLI Antoine

Etaient absents : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BORROMEI Vanina, CARLOTTI Pascal, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, M. LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCANGELI Laurent, MARCELLESI Pierre, MARCHETTI François-Marie, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, SARGENTINI François, TALAMONI Jean-Guy

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-7, relatif à la présentation des conclusions des travaux du comité de pilotage Pattu per a ghjuventù.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

PREND ACTE

Des conclusions des différentes enquêtes menées auprès des jeunes de 11 à 30 ans et des rencontres réalisées dans le cadre du Pattu per a Ghjuventù qui visaient à :

- Recenser les actions en direction de la jeunesse menées par les différents EPCI,
- Connaître les freins et les contraintes des structures pour mener leur politique Jeunesse sur leur territoire,
- Lister les attentes et/ou besoins des EPCI vis-à-vis de la politique Jeunesse menée par la Collectivité de Corse,
- Utiliser les résultats pour construire et coordonner une politique Jeunesse sur l'ensemble du territoire.

PREND ACTE

Des propositions émises à l'issue de l'analyse de ces enquêtes pour répondre aux besoins identifiés, telles que présentées à savoir :

- La coordination, le développement des projets communs à différents EPCI, et la proposition de temps d'animation, d'échanges de pratiques, de retours d'expérience,
- La mise à disposition d'un agent du service action jeunesse qui soit l'interface entre l'EPCI et la Direction adjointe pour la Jeunesse pour l'ensemble des projets développés sur le territoire de l'EPCI,
- La réalisation d'une expérimentation adaptée à trois premiers EPCI allant de :
 - L'aide à la réalisation d'un diagnostic territorial avec l'observatoire de la jeunesse
 - L'aide à l'élaboration d'une politique jeunesse globale sur le territoire de l'EPCI,
- Une contractualisation dans le cadre de la coordination des politiques Jeunesse,
- L'organisation des Assises territorialisées en 2021 : les « scontri per a ghjuventù » pour permettre l'amorce d'une coordination au plus près des territoires, par l'accompagnement, voire le soutien financier de projets co-construits avec l'ensemble des partenaires.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni